



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

*La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones*

## SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique: le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

### Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

# RESEAUX SPATIAL ET LINGUISTIQUE : LE CAS DE PATRICK CHAMOISEAU

Chiara Molinari

Université catholique de Milan

« Il fallait me soustraire à l'Unicité par la liesse du Divers où toutes les langues me sont offertes [...]. » (Chamoiseau, 1997 : 256)

## 1. Prémisses

Conçues dans des contextes marqués au plus haut degré par un plurilinguisme diglossique, les littératures francophones relèvent, inévitablement, du contact et du croisement entre langues diverses (Beniamino, 1999 : 219-226). Issus de la domination coloniale française, ces contacts se traduisent en la coexistence conflictuelle de deux (ou plusieurs) langues ou variétés de langues ayant des valeurs et des fonctions différentes dans la même communauté linguistique (Cichon, Kremnitz, 1996 : 119-120). Autrement dit, en général, le plurilinguisme francophone se réduit à une articulation dichotomique entre le français hexagonal d'une part et les langues locales parlées dans les pays colonisés de l'autre.

Un tel cadre linguistique n'est pas sans implications sur les plans identitaire et culturel : les littératures francophones émanent de cultures qui, ayant subi le phénomène du colonialisme et l'écrasement qui s'ensuit, sont obligées de se redéfinir. En conséquence, elles rendent compte de recherches identitaires, culturelles et linguistiques qui s'entrecroisent et s'influencent réciproquement.

La complexité de ces relations ne manque pas d'exercer son influence sur les productions littéraires qui s'inscrivent dans le cadre de la francophonie, tant et si bien que l'écrivain francophone est appelé à renégocier continûment son rapport avec la langue d'écriture : « l'écrivain francophone », observe Lise Gauvin (1999 : 15), « est, à cause de sa situation particulière, condamné à penser la langue ». Il s'ensuit que le choix du français hexagonal en tant que langue d'écriture, son rejet, ou encore son remaniement résultent d'un acte conscient, voire de la *surconscience linguistique*, pour nous en tenir à la terminologie proposée par Lise Gauvin (1997 : 6-10).

Il sera donc question de vérifier si la dimension linguistique peut être considérée comme médiatrice de la quête identitaire et culturelle qui fonde la production littéraire même. L'hypothèse posée sera explorée grâce à l'analyse de *Texaco*, roman de l'écrivain martiniquais Patrick Chamoiseau dont le sujet porte sur la lutte menée par les nègres esclaves afin de conquérir un espace où s'installer. Ayant abandonné les habitations et les mornes, ils

cherchent en vain à être acceptés par les villes (l'*En-ville* en créole). Le roman s'achève par l'acceptation et par la légitimation de Texaco, le quartier populaire et périphérique de Fort-de-France fondé par Marie-Sophie Laborieux aux marges de l'En-ville.

Le choix de l'aire créole n'est pas dû au hasard : celle-ci, en effet, subit de manière dramatique les effets du système colonial. L'imposition du français hexagonal en tant que langue de culture et de civilisation entraîne la stigmatisation du créole. Les enjeux linguistiques du colonialisme touchent à l'identité même des sujets : appelée à reproduire des schémas occidentaux, celle-ci subit une restructuration radicale. De plus, l'absence de traditions ethniques puissantes (effacées par le processus de colonisation) empêche toute tentative de réaction à l'écrasement linguistique et culturel accompli par le pouvoir colonial. La culture et la langue créole se retrouvent donc figées dans l'immobilité et plongées dans un silence paralysant : « *J'exprimais ce que je n'étais pas* », telle est la conclusion de Chamoiseau (1997 : 44). C'est dans ce cadre que s'inscrit la recherche identitaire enclenchée par les sujets créoles et dont Chamoiseau est un témoin privilégié. Par ailleurs, l'élaboration d'une langue nouvelle apte à exprimer une identité en cours d'élaboration n'est pas seulement représentée dans la langue du roman, mais elle est aussi thématifiée au niveau du contenu<sup>1</sup>.

Nous signalons que le motif de la revendication identitaire et de ses manifestations linguistiques, qui sont au cœur du processus de créolisation, s'enrichit dans *Texaco* d'un autre niveau d'expression. Il s'agit de la dimension spatiale que nous tâcherons d'explorer en relation aux autres dimensions qui font l'épaisseur de ce roman et qui se développent à partir de la *Parole fondatrice* (Perret, 2001 : 181-224 ; Molinari, 2002 : 302-343), à savoir une parole proférée dans le passé par un Mentô, personnage mystérieux proche du conteur mais plus énigmatique<sup>2</sup>. Voilà le message qu'il adresse à Esternome, le père de Marie-Sophie Laborieux :

« *Prendre (lui aurait signifié le Mentô [...]) prendre de toute urgence ce que les békés n'avaient pas encore pris : les mornes, le sec du sud, les brumeuses hauteurs, les fonds et les ravines, puis investir ces lieux qu'ils avaient créés mais dont nul n'évaluait l'aptitude à dénouer leur Histoire en mille cent histoires. Et c'était quoi ces côtés-là ? je demandai à mon papa. Lui, sénateur en goguette, me lorgna de travers afin d'évaluer mes mérites pour la révélation, puis dans un français très appliqué me murmura deux fois, une pour l'oreille, l'autre droit au cœur : L'En-ville fout' : Saint-Pierre et Fort-Royal...* » (*Texaco* : 73-74).

La conquête d'un espace est présentée comme une voie incontournable pour que le processus d'affirmation identitaire puisse se déployer<sup>3</sup> :

« *Je ne sais pas si jamais je compris, mais mon Esternome [...] avait perçu ceci : entre les hauteurs d'exil où vivaient les békés, et l'élan des milâtes en vue de changer leur destin, les neg-de-terre avaient choisi la terre. La terre pour exister. La terre pour se nourrir. La terre à comprendre. La terre à habiter.* » (*Texaco* : 109).

La problématique identitaire et ses retombées linguistiques seront donc explorées par le biais de la métaphore spatiale. C'est de la *conquête de cette terre*, et non pas de la France, que le peuple créole peut espérer obtenir la Liberté (*Texaco* : 110).

<sup>1</sup> Quoique cela ne rentre pas dans le cadre de la présente réflexion, nous tenons à préciser que la structure textuelle est aussi concernée par le motif de la recherche identitaire. Sur ce point voir Chancé, 2000 ; Molinari, 2002 : 317-322.

<sup>2</sup> « [...] le Mentô ne parle pas, et, s'il parle, c'est dans trop de devenir pour être intelligible [...] » (*Texaco* : 491).

<sup>3</sup> La différence entre « ville » et « En-ville » est essentielle : « *La langue créole ne dit pas "la ville", elle dit "l'En-ville" : [...]. L'En-ville désigne ainsi non pas une géographie urbaine bien repérable, mais essentiellement un contenu, donc, une sorte de projet. Et ce projet, ici, était d'exister* ». (*Texaco* : 492, note 1). Chivallon (1996 : 96) signale que Chamoiseau attribue le genre masculin au mot « En-ville ».

## 2. Les réseaux spatial et linguistique : deux espaces pour un projet identitaire ouvert

D'après les quelques réflexions exposées ci-dessus, il est possible d'affirmer que l'espace fonctionne en tant que visualisation des problématiques linguistiques et identitaires<sup>4</sup> : la recherche d'un espace en mesure d'accueillir le peuple créole représente l'enjeu du combat mené par Marie-Sophie Laborieux.

En nous inspirant de l'étude de Christine Chivallon (*op. cit.*), nous posons que plusieurs types d'espace se côtoient dans *Texaco*, liés par une relation dialectique que nous explorons en insistant sur la corrélation avec les espaces linguistiques : d'un *espace-racine*, à un *espace-émiété* pour conclure avec un *espace-rhizome*<sup>5</sup>. Sur un plan plus proprement linguistique, une telle dialectique se traduit par les concepts de *langue-racine*, *langue-dispersée*, et *langue-rhizome*.

### 2.1. Espace-racine vs espace-émiété : une divergence irrémédiable

L'espace-racine est représenté par l'En-ville, tel que Chamoiseau nous le restitue à travers les yeux de son héroïne et les considérations de l'urbaniste qui écoute son récit<sup>6</sup>. Gouverné par l'ordre<sup>7</sup>, l'En-ville est un centre articulé selon *une logique urbaine occidentale, alignée, ordonnée, forte comme la langue française* (*Texaco* : 282), prototype de la langue-racine<sup>8</sup>.

A l'extrême opposé, c'est l'espace émiété des mornes qui se développe sans règle préétablie et dont le symbole langagier est un créole riche, crié, fait d'injures (p. 34), prêt à accueillir les langues diverses assemblées sur le sol caribéen.

En fait, les relations entre l'En-ville – articulé autour de l'unicité – et les mornes – animées par le désordre, le chaos et le foisonnement – sont loin d'être figées. L'enracinement prôné par le Mentô pousse les Nègres à s'établir dans les *quartiers d'en-haut* (*Texaco* : 67) délaissés par les Békés, ce qui se traduit par la première tentative de fonder un quartier créole, le Noutéka des mornes. L'échec de cette entreprise doit être imputé à la force centripète de l'En-ville : celui-ci reproduit la ville occidentale et cherche à soumettre et à phagocyter tout ce qui se développe dans les environs :

« Et l'En-ville absorbait le Quartier comprimé à distance. C'était l'envelopper de ses bruits, le plier à ses rythmes, l'habiller de ses matériaux qui provenaient d'ailleurs. » (*Texaco* : 220)<sup>9</sup>.

Néanmoins, c'est tout au long de cette expérience que sont ébauchés les principes sur lesquels s'édifiera le quartier de *Texaco*, dont notamment l'aspect collectif et l'entraide, solutions visant à dépasser l'isolement intrinsèque à la notion de racine<sup>10</sup>.

<sup>4</sup> Chivallon aussi observe que « l'affirmation de soi passe par le balisage rassurant de l'espace [...] ». (Chivallon, 1997 : 771).

<sup>5</sup> Nous ne reproduisons pas exactement la terminologie proposée par Chivallon. Chivallon parle, en effet, d'*identité-racine*, d'*identité-mobile* et d'*identité-rhizome*. Nous préférons, en un premier temps, faire ressortir les qualités de l'espace et les relier au plan linguistique par la suite (Chivallon, 1996 : 90). Les retombées identitaires ne feront pas l'objet de cette étude. Le sujet a été traité dans Molinari, 2002 : 301-316.

<sup>6</sup> Le rôle de la figure de l'urbaniste a été exploré dans Molinari, 2002 : 319-322.

<sup>7</sup> Dans ses notes, l'urbaniste fait référence, à plusieurs reprises, à l'ordre qui structure l'En-ville. (*Texaco* : 235).

<sup>8</sup> Par parenthèse, nous signalons aussi qu'une telle perspective monolithique s'accorde à plein titre avec le projet d'assimilation à la France mère-patrie, conçu comme seule voie pour accéder au progrès et à la civilisation. (*Texaco* : 312).

<sup>9</sup> Les considérations suivantes de Marie-Sophie Laborieux sont révélatrices : « Nous poussions à côté de l'En-ville, rattaché à lui par mille fêtes de survie. Mais l'En-ville nous ignorait. » (*Texaco* : 405). Par ailleurs, nous signalons la fréquence des refus que l'En-ville oppose aux tentatives du peuple créole de s'affirmer. (*Texaco* : 381-382, 395, 403, 405-406, 418-419, 429).

<sup>10</sup> Cf. *Texaco* : 172.

La tentative d'engloutissement manifestée par l'En-ville se déploie aussi au niveau linguistique. Il suffit de se rapporter au français parlé par le maître d'école de Marie-Sophie :

« Parler français était une sorte de succulence qu'il (le maître d'école) pratiquait dans une messe de mouvements. Il semblait un berger menant sans cesse un troupeau de vocables. Aucun mot ne pouvait s'éloigner de sa tête, il avait le souci de sans cesse les nommer, les compter, les récapituler. De vouloir tout dire en même temps l'amenait à bégayer. Chaque mot vibrait inépuisable dans sa manière fleurie de sonner la langue. Nous étions fascinés par son art. Nous le regardions comme le comptable divin des sciences les plus extrêmes. De lui, je ramenai ce goût de la langue française, ce souci de la dire d'une manière impériale que je cultivai dans mes temps solitaires. Pour l'instant, câpresse de boue, je considérerai cette merveille : un nègre noir transfiguré mulâtre, transcendé jusqu'au blanc par l'incroyable pouvoir de la belle langue de France<sup>11</sup>. » (Texaco : 248-249).

Signalons aussi que la langue-racine procède de l'imposition de l'identité coloniale, dont la manifestation la plus évidente consiste en l'écrasement identitaire subi par le peuple créole (Chamoiseau, 1997 : 45).

## 2.2. L'espace-rhizome et la langue-rhizome : vers un dépassement de la dichotomie

La recherche d'une *terre pour exister* débouche sur la création de *Texaco*, le quartier populaire de Fort-de-France. Synthèse entre l'espace-racine monolithique et la dispersion des mornes, *Texaco* devient le prototype de l'*espace-rhizome*. Notion glissantienne, le *rhizome* « maintiendrait [...] le fait de l'enracinement, mais récuse l'idée d'une racine totalitaire » (Glissant, 1999 : 23) et convient donc à la représentation de la relation qui s'instaure entre les deux variables en jeu :

« Si la ville créole ne disposait que de l'ordre de son centre, elle serait morte. Il lui faut le chaos de ses franges. C'est la beauté riche de l'horreur, l'ordre nanti du désordre. C'est la beauté palpitant dans l'horreur et l'ordre secret en plein cœur du désordre. *Texaco* est le désordre de Fort-de-France ; pense : la poésie de son Ordre. » (Texaco : 235-236).

D'autre part, bien qu'il s'oppose à tout principe centralisateur, le croisement émane d'un épicycle qui s'avère être Marie-Sophie Laborieux : non seulement c'est à elle que revient la décision de fonder le quartier (*Texaco* : 323), mais c'est autour de sa case que *Texaco* s'organise tout en s'épanouissant<sup>12</sup>. Néanmoins, loin d'exercer une force centripète (ce qui se réduirait à la reproduction du mécanisme unificateur qui régit l'En-ville), le centre s'éclot dans le rayonnement qui le vivifie et qui donne lieu à l'articulation « réseau » propre à *Texaco*, selon le principe glissantien de l'*errance enracinée* (Glissant, 1999 : 49). Autrement dit, pour ne pas sombrer dans une parcellisation extrême et irrémédiable, l'*errance* propre à la créolisation a besoin de fixer un point de repère à partir duquel elle se diffuse.

Au niveau linguistique, ce sont les goûts littéraires de l'héroïne de *Texaco* qui renseignent quant aux traits qui caractérisent la *langue-rhizome*. Entre la langue française classique et la langue créole, Marie-Sophie manifeste un penchant pour le français rabelaisien :

« J'aime à lire mon Rabelais, je n'y comprends pas grand-chose mais son langage bizarre me rappelle les phrases étranges de mon cher Esternome pris entre son envie de bien parler français et son créole des mornes [...]. » (Texaco : 288-289).

De même, la langue de Marie-Sophie, telle que le marqueur de paroles la décrit à la fin du roman, paraît façonnée sur le principe même de la langue rabelaisienne qu'elle admire :

<sup>11</sup> C'est nous qui soulignons. C'est dans les récits biographiques que ressortent les tentatives du pouvoir colonial d'écraser la langue créole afin d'imposer le français, langue racine (Chamoiseau, 1990 ; Chamoiseau, 1994).

<sup>12</sup> « De toute évidence, l'on s'était installé autour de moi : un espace vital plus large qu'ailleurs instituait mon foyer en centre rayonnant de *Texaco-du-haut* » (Texaco : 463). Voir aussi *Texaco* : 385, 403.

« Elle mélangeait le créole et le français, le mot vulgaire, le mot précieux, le mot oublié, le mot nouveau..., comme si à tout moment elle mobilisait (ou récapitulait) ses langues. » (Texaco : 494).

La référence rabelaisienne est loin d'être neutre : marquée par une *exceptionnelle liberté des images* (Bakhtine, 1970 : 467) et par le foisonnement verbal, la *bacchanale langagière* rabelaisienne<sup>13</sup> s'éloigne du français savant et universel de Montaigne convoité par les partisans de la langue française et se résout dans l'enchevêtrement des forces en jeu, d'après une *forme réticulaire* (Chivallon, 1997 : 785) articulée autour de connexions plurielles et transversales :

« Au centre, une logique urbaine occidentale, alignée, ordonnée, forte comme la langue française. De l'autre, le foisonnement ouvert de la langue créole dans la logique de Texaco. Mêlant ces deux langues, rêvant de toutes les langues, la ville créole parle en secret un langage neuf et ne criant plus Babel. Ici la trame géométrique d'une grammaire urbaine bien apprise, dominatrice ; par-là, la couronne d'une culture-mosaïque à dévoiler, prise dans les hiéroglyphes du béton, du bois de caisses et du fibrociment. » (Texaco : 282).

En proposant une langue qui n'exclut ni le français ni le créole, Chamoiseau rejoint Glissant, là où il affirme que « *l'imaginaire de l'homme a besoin de toutes les langues du monde* » (Glissant, 1996 : 41). La vision strictement duelle des langues est ainsi dépassée : la langue-rhizome conduit à l'éclosion d'une conception du monde et de l'identité créole entièrement inédite :

« La ville créole restituée à l'urbaniste qui voudrait l'oublier les souches d'une identité neuve : multilingue, multiraciale, multi-historique, ouverte, sensible à la diversité du monde. Tout a changé. (Note de l'urbaniste au Marqueur de paroles). » (Texaco : 282).

Cette coexistence productive d'une réalité linguistique et spatiale nouvelle empêche de déboucher sur l'extinction des deux composantes et devient le principe même à la base de la Relation, telle que Glissant (1996 : 41) l'envisage :

« [...] la poétique de la Relation n'est pas une poétique du magma, de l'indifférencié, du neutre. Pour qu'il y ait relation il faut qu'il y ait deux ou plusieurs identités ou entités maîtresses d'elles-mêmes et qui acceptent de changer en s'échangeant. »

La dichotomie – source des tensions entre la langue créole dominée et la langue française dominante – est résolue au moment où la ville est perçue comme un *écosystème, tout en équilibres et en interactions* (Texaco : 328-329). Une telle disposition de l'espace et une telle configuration de la langue ne vont pas sans rappeler l'esthétique baroque, dont l'essence consiste à réunir et à rendre possible la co-présence entre des facteurs hétérogènes voire contradictoires (Glissant, 1999 : 91-94 ; Godin, 2001).

La dimension identitaire n'en est pas moins atteinte par le processus de dépassement d'une logique exclusive et monolithique, mais elle est entraînée dans le même parcours d'éclosion creusé par la langue. L'identité racine, miroir de l'univers colonial, est appelée à se métamorphoser en identité-rhizome, à savoir en « [...] une racine démultipliée, étendue en réseaux dans la terre et dans l'air [...] » (Glissant, 1999).

<sup>13</sup> Telle est la définition que Monsieur Gros-Joseph donne de la langue de Rabelais, l'opposant ainsi à celle de Montaigne qu'il considère comme l'apothéose de la langue française : « *De parler français comme Michel de Montaigne, l'écrivait pour de bon. [...]. Parfois, son ouvrage refermé plaqué sur sa poitrine, il renversait la tête pour un soupir d'extase [...]. Aaaah, la Fraaance... disait-il* » (Texaco : 278-279).

### 3. La dimension écrite et la langue-rhizome : une relation conflictuelle ?

Si les réflexions exposées ci-dessus amènent à conclure que Chamoiseau fait état d'une *surconscience linguistique* poussée à l'extrême, il est tout aussi légitime de se demander en quoi et par quels outils d'écriture cette *surconscience* se traduit. Ce questionnement ne peut cependant être déployé à fond sans prendre en compte les réflexions de Marie-Sophie Laborieux au sujet de la transposition écrite de la langue-rhizome<sup>14</sup>. Cherchant à mettre à l'écrit la parole de son père Esternome, l'héroïne est confrontée à une difficulté articulée sur deux niveaux : d'une part elle doit choisir la langue d'écriture ; de l'autre, celle-ci doit assurer la mise à l'écrit d'une parole dont l'essence est orale.

Entre sa langue maternelle – le créole – et la langue coloniale, l'héroïne choisit le français sans aucune hésitation. Cela ne va pas sans quelques contradictions :

« Autre chose : écrire pour moi c'était en langue française, pas en créole. Comment y ramener mon Esternome tellement créole ? Oh, de me savoir l'écrire en français l'aurait honoré, oui... mais moi, tenant la plume, je mesurais ce gouffre. Parfois, je me surprénais à pleurer de voir comment (le retrouvant pour le garder) je le perdais, et l'immolais en moi : les mots écrits, mes pauvres mots français, dissipaient pour toujours l'écho de sa parole et imposaient leur trahison à ma mémoire. » (Texaco : 412).

Marie-Sophie est consciente de l'impossibilité de réduire son *Esternome tellement créole* dans la logique étroite et rigide de la langue française sans que cela n'entraîne l'appauvrissement et l'assèchement de l'exubérance propre à la langue créole. Le passage à l'écrit repropose donc la dichotomie déjà relevée en analysant la problématique de l'espace. De plus, cette problématique est complexifiée par la nature orale et de la langue créole et de la parole fondatrice de l'identité créole.

En conséquence, il sera question d'interroger l'écriture de Chamoiseau afin de relever comment il résout ce *drame des langues*<sup>15</sup> ; autrement dit, comment il parvient à opérer une synthèse, voire un équilibre relationnel entre français et créole. La difficulté d'une telle opération n'échappe pas à Marie-Sophie Laborieux :

« Parfois, je me surprénais à pleurer de voir comment (le retrouvant pour le garder) je le perdais, et l'immolais en moi : les mots écrits, mes pauvres mots français, dissipaient pour toujours l'écho de sa parole et imposaient leur trahison à ma mémoire. » (Texaco : 412).

C'est grâce à une confrontation directe au texte qu'il est possible de relever les solutions envisagées par Chamoiseau afin de parvenir à une relation harmonieuse entre les langues en jeu.

Parmi les moyens multiples que l'écrivain met en place, nous signalons en premier l'insertion de mots ou phrases entières en créole<sup>16</sup>. Celles-ci confèrent au texte le ton de la langue parlée quotidiennement. Elles peuvent être expliquées par le biais d'une périphrase :

« [...] puis dit à Jean-Raphaël : I téza mété bwa'y opadèhè kay la... Cela signifiait qu'en nègre pas fol, craintif d'une mise en terre dans un sac de guano, Zara avait prévu les planches de son cercueil. » (Texaco : 84-85).

Ou bien par l'expression française correspondante :

<sup>14</sup> Marie-Sophie Laborieux n'est pas le seul personnage concerné par la problématique du choix de la langue d'écriture et des outils permettant de mettre à l'écrit une langue essentiellement orale. Ce questionnement est aussi au cœur de la réflexion du marqueur de paroles, personnage central dans la poétique de Chamoiseau (Perret, 2001 : 210-219 ; Molinari, 2002 : 323-343).

<sup>15</sup> « *Ma prime douleur fut dans ce drame des langues : entre langue créole et langue française.* » (Chamoiseau, 1997 : 248).

<sup>16</sup> Un inventaire des outils que les écrivains créoles exploitent dans leurs ouvrages afin de créer un effet de *créolisation* est contenu en De Souza, 1995 : 173-190.

« *Et mon Esternome criait comme ça : Wô Ninon tan fê tan, tan lésé tan..., petit désespoir qu'un milâte à plume d'oie aurait cru traduire par : Ninon ho, la vie n'a pas vraiment changé...* » (Texaco : 135).

L'association avec la traduction en français est plus immédiate, là où la voix médiatrice de l'écrivain n'intervient pas. La frontière français vs créole peut être signalée tout simplement au niveau visuel par le recours à l'italique :

« *Ceux-là recevaient l'incroyable nouvelle comme on accueille les nouvelles incroyables, c'est-à-dire par des Merci-musieu-et-à-plus-tard-musieu, Mèsi-misié-é-a-pita-misié, Misié-mèsi-é-a-pita...* » (Texaco : 136)<sup>17</sup>.

Ou par une parenthèse :

« *Puis elle hurla un ordre (ou alors une supplique, c'est selon ton oreille) : -Yo di zot libètè pa ponm kannel an bout branch ! Fok zot désann raché'y, raché'y, raché'y !... (Liberté n'est pas pomme-cannelle en bout de branche ! Il vous faut l'arracher...)* » (Texaco : 128).

L'intégration est d'autant plus réussie là où la traduction disparaît quoique la compréhension du texte ne soit pas assurée. L'hypothèse d'un glissement au deuxième plan de la dimension sémantique au profit du signifiant peut être avancée :

« *Mais (saki pa bon pou zwa pa pé bon pou kanna) ils avaient quand-même commencé à comprendre que la liberté n'était pas divisible, la leur allait en grappes avec celle des nèg-terre et l'engeance pleine des malheureux.* » (Texaco : 123-124).

Par parenthèse, nous signalons que l'italique est aussi employé pour souligner les répliques de discours direct enchâssées dans le dialogue :

« *Il lui grognait C'est un En-ville ça? [...]. Elle demandait C'est quoi l'En-ville, Ternome ? [...]* » (Texaco : 222).

Par une sorte de relief visuel, qui remplace la ponctuation habituelle et reconstitue la simultanéité des composantes suprasegmentales et énonciatives (Durrer, 1994 : 38 ; Galazzi, 1994 : 180), l'italique contribue à l'oralisation du texte. C'est par le biais des procédés relevés que Chamoiseau parvient à indiquer une voie pour que, en dépit des écarts substantiels et irréductibles, l'écrit cohabite avec l'oral.

L'écriture de Chamoiseau illustre le parcours de rachat du créole, langue menacée qui se perd dans le mimétisme du français hexagonal et prouve la vitalité extraordinaire d'une langue souple, protéiforme et *synchrétique* (Bernabé, Chamoiseau, Confiant, 1993 : 31), dont le principe fondateur est d'intégrer en son sein la multiplicité des langues qui participent du phénomène de la créolisation<sup>18</sup>. A ce sujet, nous partageons les considérations de Marie-Christine Hazaël-Massieux là où elle met en évidence l'aptitude de l'écrivain à « *jouer avec les registres, (à) intégrer la variation linguistique dans ses romans* » (Hazaël-Massieux, 1993 : 235). Prenant ses distances aussi bien avec le français littéraire qu'avec le français standard, Chamoiseau parvient, d'après elle, à élaborer « *une langue originale mais qui représente assez bien, au niveau littéraire, les alternances de l'usage antillais* »<sup>19</sup>. Plus

<sup>17</sup> Nous signalons aussi l'extrait suivant : « *A quelques mètres derrière, les nèg de son habitation [...] les suivaient en criant : Mété nou la jol tou !... Mété nou Mackauline tou, Mettez-nous en prison aussi... !* » (Texaco : 128-129). Les occurrences de cette technique sont nombreuses. Nous renvoyons aux exemples relevés dans les pages suivantes : 53, 55, 78, 99, 131, 288, 321.

<sup>18</sup> D'après les théoriciens créoles, le terme *créolisation* convient, mieux que créolité, à désigner la réalité créole dont l'essence consiste dans une dynamique mouvante qui lui permet de se renouveler en intégrant de nouveaux apports et à fuir l'enracinement dans une forme définitive. Dans cette perspective la *créolité* représente l'aboutissement éventuel, parce que rarement atteint, du processus de créolisation (Marimoutou, 1987 : 5).

<sup>19</sup> En fait, ces considérations portent sur le premier roman de Chamoiseau, *Chronique des sept misères* ; à notre avis elles peuvent être appliquées aussi à toute la production romanesque de l'écrivain (Hazaël-Massieux, 1988 : 118).

précisément, elle remarque une différence au niveau de la langue employée dans les séquences narratives et dans les dialogues : le français régional qui caractérise les séquences narratives alterne avec le français standard, le français oral et le créole des dialogues (Hazaël-Massieux, *op. cit.* : 236)<sup>20</sup>.

De telles considérations reflètent la poétique que Chamoiseau même énonce et qui consiste à « [...] prendre les mots comme points d'irradiations et non pour ce qu'ils signifient, les placer inattendus, en ruptures obsolètes, en effacement précieux [...] » (Chamoiseau, 1997 : 61). Il suffit d'évoquer les répliques en créole qui surgissent inattendues en plein milieu d'une narration en français standard :

« *Ils ignorèrent le roulement des tambours, la crise des femmes-nèg qui hélaiet  
Ba nou'y fout ! Donne-la-nous, oui !... et qui signaient dans l'air pour ferrer la  
déveine.* » (Texaco : 143).

De même, le recours à des mots proprement créoles greffés dans une narration en français se situe dans la même perspective. C'est ainsi que des îlots comme *djobs*, *milâtes*, *zabitans*, *béké*, *noutéka*, *chabin*, *nanni-nannan*, pour n'en citer que quelques-uns, reviennent à plusieurs reprises et fusionnent totalement avec la narration en français. C'est en produisant un *langage-choc*, *non neutre* que l'écrivain cherche à éviter le danger d'une langue et d'une écriture stériles (Glissant, 1981 : 347)<sup>21</sup>.

Le créole dans le texte ne se manifeste pas simplement dans les choix du lexique. Langue orale par excellence, elle est décrite par Chamoiseau dans ses composantes multiples (sonores et mimico-gestuelles) :

« *Leurs braillements, leurs manières de parler avec des cris de guerre et  
moulinets de gestes, leur sueur généreuse, leur parade dans un unique beau linge, leur  
créole impérial, riche, tortueux, rapide, ou alors murmuré en fond de gorge sous des  
lèvres immobiles, rejetaient mon Esternome dans le monde des nègres libres, à l'ombre  
des milâtes.* » (Texaco : 105).

En outre, il franchit le niveau des représentations. Autrement dit, le projet de greffer le créole dans le tissu narratif se traduit par la présence d'exclamations et d'onomatopées qui jalonnent les passages dialogués ou qui ponctuent la narration de manière à surprendre le lecteur :

« [...] elle criait Po! po! po po po zot mô, Vous êtes morts..., tandis que d'une  
voix inhumaine nous poussions des tonnerres de canon Bidam Bidam Bidam !... »  
(Texaco : 285)<sup>22</sup>.

« [...] mais aussi d'un mulâtre appelé Pory-Papy et d'un nègre oh-la-la crié  
Cordier [...] » (Texaco : 117-118).

L'introduction d'interjections typiques de la langue orale, de propositions exclamatives et interrogatives produit aussi des changements rythmiques :

« *On se demandait déjà comment soulever l'agonisant quand o-o surgit  
l'innocence en personne, le citoyen Julot-la-Gale.* » (Texaco : 36)<sup>23</sup>.

<sup>20</sup> Hazaël-Massieux remarque que la dimension lexicale n'est pas la seule dimension impliquée. Les variations concernent aussi le niveau syntaxique et les phénomènes intonatifs.

<sup>21</sup> Les considérations de Chamoiseau à ce sujet paraissent confirmer notre hypothèse : « *Actuellement le créole qu'on parle emprunte énormément au français. J'ai voulu inverser la vapeur. Pourquoi le créole ne pénétrait-il pas aussi cette langue ? [...] Mon propos était de montrer que l'usage de la langue française aux Antilles était particulier et que d'une certaine manière on se l'était appropriée. Parce que dans la langue française utilisée aux Antilles il y a des dérivations de sens, des amplifications et même des polysémies. Il fallait pouvoir le montrer et fonctionner avec. C'était mon matériel, ma réalité sociolinguistique.* » (Perret, 2001 : 144-145).

<sup>22</sup> Voir aussi Texaco : 136.

<sup>23</sup> Les interjections orales reviennent avec une fréquence élevée surtout dans les romans *Solibo Magnifique* et *Une enfance créole I. Antan d'enfance*.

La juxtaposition de propositions extrêmement brèves, réduites parfois à de simples syntagmes nominaux, accélère considérablement le rythme<sup>24</sup> :

« *Nègres marrons, nègres libres, nègresclaves, petits et gros milâtes, se retrouvèrent au même déferlement sur les pierres de la prison centrale. Bois pointus. Cocos-fers. Conques de lambi. Coutelas rouillés comme des épaves. Baïonnettes volées d'on ne sait. Madjoubés. Boutus caraïbes. Becs séchés d'espadons-mères.* » (Texaco : 129).

Mais, surtout, comme le remarque Glissant, « *le créole organise la phrase en rafale* »<sup>25</sup> ; la phrase créole se caractérise par la précipitation : « *Non pas tant la vitesse que le heurtement précipité. Peut être aussi le déroulé-continu qui fait de la phrase un seul mot indivisible.* » (Glissant, 1981 : 239). Cela peut se traduire par des phrases très longues, qui occupent une page entière. Toutefois, celles-ci résultent de l'agencement de nombreuses propositions très courtes et coordonnées entre elles, de sorte que le rythme est loin d'être ralenti (Texaco : 448). Le *déroulé-continu* dont parle Glissant s'accompagne aussi d'une décélération rythmique. Considérons l'extrait suivant :

« *Durant les semaines qui suivirent, la petite troupe marcha marcha marcha, répara quatre idigoteries, marcha marcha, mit d'aplomb deux caféières, marcha marcha, et un et-caetera de cases à marchandises, à bestioles ou à nègres.* » (Texaco : 79).

L'accumulation lexicale (*marcha, marcha, marcha*), répétée plusieurs fois telle une répétition incantatoire, produit un effet de *crescendo* et n'est pas sans rappeler le rythme tambouriné des Nègres<sup>26</sup>. Un écho du rythme martelant et battant des tambours nègres se laisse percevoir dans le récit des « *Noutéka des mornes* » (Texaco : 161-173) : le terme *noutéka*, qui revient de manière régulière et sépare les paragraphes, provoque une rupture rythmique et une suspension dans la linéarité narrative.

La contribution de l'accumulation aux modulations rythmiques est aussi soulignée par Glissant. D'après lui, le procédé cumulatif serait « *un système de répétitions dont le rôle n'est pas de convaincre par une progression, mais d'emporter ou d'intimider par un rythme et un lancinement d'ordre quasi magique* » (Glissant, 1981 : 370). Accumulation et répétition ne concernent pas simplement des mots, mais touchent aussi à des propositions plus amples :

« *Qu'est-ce que tu connais toi-même-là de ces bois, Marie-So ? Ma toute savante, que sais-tu de l'arbre à pain, de l'abricot-pays, et du poirier séché ? Qu'est-ce que tu sais, Man-la-science, des parfums de laurier, des lépinés et des bois de rivières ? Moi je sais. Je. Je. Je.* » (Texaco : 174)<sup>27</sup>.

A l'accumulation cadencée, s'ajoute le rythme assonancé qui résulte de la répétition des labiales sourdes et sonores (*de l'arbre à pain, de l'abricot-pays, et du poirier...*)<sup>28</sup>. Accumulations, répétitions de sons, de syntagmes nominaux et verbaux et de phrases entières produisent un effet de circularité, une sorte de dépaysement qui surprend nos attentes de lecteurs et nous introduit à la sphère magique de la *Parole*, comme si la narration avait besoin d'un certain temps avant de se déployer. De plus, le recours constant aux structures répétitives assure cet effet de redondance, qui d'après Hazaël-Massieux (1993 : 252-253), caractérise le discours créole oral.

<sup>24</sup> Par ailleurs, nous remarquerons que les propositions brèves et haletantes qui caractérisent surtout les récits biographiques disparaissent (ou bien, s'allongent) dans *Texaco*.

<sup>25</sup> Dans *Le discours antillais*, Glissant exhorte à « *parler la langue avec gravité, (à) l'écrire avec emportement [...]* » (Glissant, 1981 : 415). A ce sujet, nous citons la description de la voix de Man Sirène : « *Elle nous menait au rythme des rafales de sa langue [...]* » (Chamoiseau, 1996 : 125).

<sup>26</sup> « *Dans le débit du parler créole, on retrouve la hachure même du rythme tambouré.* » (Glissant, 1981 : 239).

<sup>27</sup> L'emploi de l'accumulation revient à plusieurs reprises et est exploité notamment dans les romans *Solibo Magnifique* et *Une enfance créole II. Chemin d'école* (Chamoiseau, 1988 ; Chamoiseau, 1996).

<sup>28</sup> En ce qui concerne l'accumulation, Glissant (1992 : 370) souligne que « *ce procédé s'appuie quelquefois sur l'assonance* ».

#### 4. Pour conclure...

En ce sens, Chamoiseau se rapproche de Glissant, là où il affirme que l'opposition entre langue parlée et langue écrite n'a plus raison d'exister, car « *la langue créole [...] vient à tout moment irriguer la (ma) pratique écrite du français, et mon langage provient de cette symbiose [...]* » (Glissant, 1981 : 322). Nous retrouvons la perspective relationnelle indiquée par Bernabé, Chamoiseau et Confiant. C'est en ébauchant une langue qui se veut écho d'un monde diffracté mais recomposé (Bernabé *et al.*, 1993 : 27), voire un *écho-monde*<sup>29</sup>, que le danger d'un impérialisme monolingue simpliste et réducteur est dépassé :

« *La créolité n'est pas monolingue. [...] Le jeu entre plusieurs langues (leurs lieux de frottements et d'interactions) est un vertige polysémique.* » (Bernabé *et al.*, *op. cit.* : 48).

La relation symétrique entre l'éclosion spatiale, identitaire et linguistique ressort aisément : c'est en extirpant toute barrière et en envisageant une géométrie spatiale et linguistique organisée sur le mode du réseau ouvert que la dichotomie diglossique qui marque le contexte créole est susceptible d'être dépassée.

La menace de l'universalité représentée d'une part par l'En-ville, de l'autre par la langue française est surmontée en faveur de « *l'harmonisation consciente des diversités préservées : la DIVERSALITÉ* », mot-valise qui opère une synthèse des apports multiples (*ibid.* : 54)<sup>30</sup>. En conséquence, sans éliminer l'apport de la langue française (et donc, finalement, de la logique occidentale), Texaco se concrétise en l'intégrant selon le principe du rhizome, à savoir d'une *racine démultipliée, étendue en réseaux* (Glissant, 1999 : 23). La seule voie à suivre au niveau spatial, linguistique et identitaire consiste donc en une synthèse constructive mais non pas homogénéisante ou sélective.

#### Bibliographie

- BEBEL-GISLER D., 1981, *La langue créole force jugulée. Etude socio-linguistique des rapports de force entre le créole et le français des Antilles*, Paris, L'Harmattan.
- BENIAMINO M., 1999, *La francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces francophones ».
- BERNABÉ J., CHAMOISEAU P., CONFIANT R., 1993, *Eloge de la créolité*, Paris, Gallimard.
- BOYER H., 1991, *Langues en conflit. Etudes sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan.
- CHAMOISEAU P., 1986, *Chronique des sept misères*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- CHAMOISEAU P., 1988, *Solibo Magnifique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- CHAMOISEAU P., 1990, *Une enfance créole I. Antan d'enfance*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- CHAMOISEAU P., 1992, *Texaco*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- CHAMOISEAU Patrick, 1994, *Une enfance créole II. Chemin-d'école*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- CHAMOISEAU P., 1997, *Ecrire en pays dominé*, Paris, Gallimard.
- CHAMOISEAU P., CONFIANT R., 1999, *Lettres créoles. Tracées antillaises et continentales de la littérature. Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane. 1635-1975*, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Essais ».

<sup>29</sup> L'expression est empruntée à Edouard Glissant (1999 : 107-108) : « *La langue créole est un écho-monde. [...] Les échos-monde nous permettent [...] de pressentir et d'illustrer les rencontres turbulentes des cultures des peuples [...].* »

<sup>30</sup> En lettres capitales dans le texte.

- CHAMOISEAU P., 2000, « Devenir des fondateurs... Plaidoyer pour un guerrier », dans *Les périphériques vous parlent*, n° 13, printemps 2000, pp. 10-17.
- CHANCE D., 2000, *L'auteur en souffrance. Essai sur la position et la représentation de l'auteur dans le roman antillais contemporain (1981-1992)*, Paris, P.U.F., coll. « Écritures Francophones ».
- CHIVALLON C., 1995, « Les espaces de la diaspora antillaise au Royaume-Uni. Limites des concepts socio-anthropologiques », dans *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 68-69, pp. 198-210.
- CHIVALLON C., 1996, « Texaco ou l'éloge de la "spatialité" », dans *Notre Librairie*, n° 127, juillet-septembre 1996, pp. 88-108.
- CHIVALLON C., 1997, « Du territoire au réseau : comment penser l'identité antillaise? », dans *Cahiers d'Études Africaines*, n° 148, XXXVII-4, pp. 767-794.
- CHIVALLON C., 1997, « De quelques préconstruits de la notion de diaspora à partir de l'exemple antillais », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 13 1, pp. 149-160.
- CHIVALLON C., 1999, « La géographie britannique et ses diagnostics sur l'époque postmoderne », dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 118, pp. 97-119.
- CHIVALLON C., 1999, « Les pensées postmodernes britanniques ou la quête d'une pensée meilleure », dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 43, n° 119, pp. 293-322.
- COMBE D., 1995, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, coll. « Contours littéraires ».
- CONDE M., COTTENET-HAGE M. (dirs.), 1995, *Penser la créolité*, Paris, Karthala.
- DELAS D., 1996, « Être ou ne pas être un écrivain créole aux Antilles aujourd'hui », dans *Notre Librairie*, n° 127, juillet-septembre 1996, pp. 62-69.
- DURRER S., 1994, *Le dialogue romanesque. Style et structure*, Genève, Librairie Droz.
- GALAZZI E., 1995, « Les voies de la voix. Phonétique et dialogues littéraires dans le roman français du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Discorrere il metodo. Il contributo della francesistica agli studi metodologici, Atti del Convegno della Società Universitaria degli Studi di Lingua e Letteratura Francese*, Ferrara, 28-29 octobre 1994, Ferrara, éd. Centro Stampa Università, pp. 179-208.
- GAUVIN L., 1976, « Problématique de la langue d'écriture au Québec de 1960 à 1975 », dans *Langue Française*, n° 31, septembre 1976, pp. 74-90.
- GAUVIN L., 1997, *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*, Paris, Karthala.
- GAUVIN L., 2000, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal.
- GLISSANT E., 1981, *Le discours antillais*, Paris, Seuil.
- GLISSANT E., 1996, *Introduction à une poétique du divers*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT E., 1997a, *Soleil de la conscience. Poétique I*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT E., 1997b, *L'intention poétique. Poétique II*, Paris, Gallimard.
- GLISSANT E., 1999, *Poétique de la Relation. Poétique III*, Paris, Gallimard.
- HAZAËL-MASSIEUX M.-C., 1988, « À propos de Chronique de sept misères : une littérature en français régional pour les Antilles », dans *Études Créoles. Culture, langue, société*, vol. XI, n° 1-1988.
- HAZAËL-MASSIEUX M.-C., 1988, « La littérature créole : de l'oralité à l'écriture », dans *Lalies. Actes des sessions de linguistique et de littérature 10*, Aussois 29 août-3 septembre 1988 / 28 août-2 septembre 1989, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 61-78.
- HAZAËL-MASSIEUX M.-C., 1993, *Ecrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*, Paris, L'Harmattan.
- LUDWIG R. (éd.), 1989, *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

- MANESSY G., 1995, *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Procès et genèse*, Paris, CNRS.
- MARIMOUTOU J.-C. C., 1987, «Créolisation, créolité, littérature », dans *Études Créoles*, vol. X, n° 1, pp. 5-7.
- MOLINARI C., 2002, *L'oral dans des écrits romanesques francophones. Une approche sociolinguistique et ethnographique des représentations sonores et prosodiques*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle soutenue à l'Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle sous la direction de D. Coste.
- MOUDILENO L., 1997, *L'écrivain antillais au miroir de sa littérature. Mises en scène et mise en abyme du roman antillais*, Paris, Karthala.
- PERRET D., 2001, *La créolité. Espace de création*, Martinique, Ibis Rouge.
- ROSELLO M., 1992, *Littérature et identité créole aux Antilles*, Paris, Karthala.

# **GLOTTOPOL**

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

**Conseiller scientifique** : Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef** : Claude Caitucoli.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture** : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli